

Publier en sciences sociales : comités de rédaction, éditeurs et auteurs au travail



Une journée du Centre Maurice Halbwachs et du Master ETT
Organisée par Emilie Biland (ETT), Aurélie La Torrè (ETT/CEIFR) et
Abdia Touahria-Gaillard (ERIS)¹
Lundi 31 mars 2008, Ecole Normale Supérieure, Campus Jourdan



Introduction de la matinée

Emilie Biland, doctorante CMH-ETT, co-organisatrice de la journée

Cette journée fait partie des initiatives organisées par les doctorant-e-s du Centre Maurice Halbwachs. Je tiens d'ailleurs, à remercier, pour commencer, le soutien matériel et financier du Centre. Aux côtés de journées d'études scientifiques, au sens classique du terme, dont la dernière en date a eu lieu il y a deux semaines, nous avons souhaité ajouter cette année deux journées d'information et de réflexion collective sur des thèmes intéressant les jeunes chercheurs, étudiants de master, doctorants et jeunes docteurs.

La première de ces journées a eu lieu au mois de février, et était centrée sur les conditions financières et intellectuelles de réalisation des thèses, ainsi que sur les débouchés. Aujourd'hui, nous avons convié trois directeurs de collection, trois jeunes auteures et les membres de comités de rédaction de neuf revues qui ont accepté d'exposer leurs pratiques concrètes d'éditeur, de relecteur ou d'auteur.

Nous espérons que cette journée permettra d'explicitier des modes de fonctionnement éditoriaux, qu'il apparaît essentiel de connaître lorsque l'on ambitionne de publier, et sont pourtant rarement explicités. Il nous paraît en particulier essentiel de discuter des articulations entre les exigences propres aux exercices universitaires et celles de l'édition scientifique. Une autre question qui nous tient à cœur est celle des délais de réponse et de publication, tant il y est vrai que la pression croissante à des thèses courtes semble difficilement conciliable avec le temps, souvent long, nécessaire à la publication dans une revue à comité de lecture.

Au-delà de la dimension « socialisation à l'univers académique » qui nous importe en tant que jeunes chercheuses, nous espérons aussi engager une discussion plus générale, et qui intéressent à notre avis, l'ensemble des chercheurs, juniors autant que seniors : il s'agit de réfléchir aux formes de validation des connaissances scientifiques, auxquelles l'activité éditoriale contribue. A cet égard, deux évolutions majeures nous semblent engagées : l'internationalisation des publications d'une part, le développement de l'édition électronique d'autre part.

Michel Offerlé, co-responsable du master Enquêtes-Terrains-Théories (ENS-EHESS)

Cette journée vise à démocratiser l'accès à la publication. A cela, elle participe de la même dynamique que le salon des thèses en science politique, dont la prochaine édition aura lieu dans cette même salle en février 2009. Le nombre de personnes présentes confirme l'intérêt et l'utilité de cette initiative.

¹ Ce compte-rendu a été rédigé à partir des notes prises par les organisatrices lors de la journée, ainsi qu'à partir de la version écrite des présentations, transmises par certain-e-s des intervenant-e-s. Dans un souci de fidélité aux propos tenus, nous avons conservé les modes d'énonciation (première ou troisième personne) des formulations initiales.

Nonna Mayer, co-responsable du domaine « Sociétés en mouvement » des Presses de Sciences Po

Projet intellectuel de la collection et place des thèses

Sous l'impulsion de leur nouvelle directrice, Marie Geneviève Vandesinde, venue de la FNAC, les Presses de Sciences Po ont été largement réorganisées et renouvelées. Elles sont structurées aujourd'hui en 6 domaines coordonnés par des universitaires et des chercheurs destinés à attirer les meilleurs travaux académiques: Economie (Jean-Paul Fitoussi, Marcel Le Cacheux,) Fait politique (Janine Mossuz-Lavau et Pascal Perrineau), Histoire (Claire Andrieu et Serge Bernstein), Gouvernance (Patrick Le Galès et Denis Segrestin), Monde (Alain Dieckhoff et Ariel Colonos), et Sociétés en mouvement (Edmond Préteceille et moi-même). C'est de celle-ci que je vais parler essentiellement et du travail que nous y faisons.

Depuis 4 ans, nous avons reçu dans notre domaine un peu plus de 80 manuscrits ou projets dont une douzaine de thèses. Sur les 12 livres parus dans le domaine Sociétés en mouvement on compte 4 thèses. Sur les 12 projets bien avancés qui sont en voie d'achèvement, on compte encore 4 thèses. Autrement dit, la part des thèses dans l'édition tourne aux alentours du tiers. Quant aux ventes, le seuil critique, en dessous duquel ces livres ne sont pas rentables, est de l'ordre de 500 exemplaires vendus. Or la majorité de ces livres en particulier les thèses, n'atteignent pas ce seuil. Ce problème touche peu ou prou toutes les éditions universitaires. Il y a donc une réflexion en cours sur la manière de le résoudre : consacrer moins de temps à la relecture et mise en forme de ces ouvrages, les vendre plus cher à l'usage des bibliothèques, faire une édition électronique, éditer la copie papier sur demande, etc.

Le travail de directeur

Il est lourd ! Vis à vis des auteur(e)s c'est un travail de prospection, de recherche de nouveaux talents et de tri parmi les projets envoyés. Puis il s'agit d'aider les auteur(e)s retenu(e)s à l'élaboration d'un synopsis crédible (formulaire à la fin du document), qui dégage les idées force, souligne l'intérêt du livre, son originalité, tant au niveau du cadre théorique que du terrain ou du matériau empirique, le tout dans une langue claire accessible au grand public. C'est un travail de transcodage essentiel et souvent long, il ne s'agit pas, surtout pas, d'envoyer sa thèse par la poste ! Il faut un synopsis court et argumenté pour convaincre l'éditeur et les représentants de son intérêt. Et le second aspect de notre travail est précisément de vendre l'idée aux Presses dont l'objectif n'est pas seulement de retenir les meilleurs travaux, mais aussi ceux qu'elles pensent pouvoir vendre. Ensuite, on le verra plus loin, il faut aider les auteur(e)s à accoucher d'un vrai livre. Enfin il faut aider à sa valorisation et à sa commercialisation (aider à la rédaction de la 4^e page de couverture, promouvoir débats et critiques, etc.)

Initiative et pouvoir de décision

L'initiative est diverse : elle peut venir de nous, de collègues, de la directrice des Presses, d'auteur(e)s prenant directement contact avec nous ou avec elle. Mais la décision est celle de la directrice. Il y a eu au départ un comité de rédaction élargi associant les Presses et les responsables des 5 domaines mais c'était une structure lourde finalement tombée en désuétude. La directrice décide seule après concertation avec les responsables de domaines. Et les priorités ne sont pas les mêmes, excellence scientifique d'un côté, rentabilité commerciale de l'autre. Dans le cas des thèses, qui sont rarement « rentables », il s'agit de faire un choix, tout projet accepté l'est au détriment d'un autre, sera privilégié le projet plus abouti, demandant moins de reprise, susceptible d'intéresser un lectorat plus large, moins pointu, plus original, etc. Nos refus de projets ont été argumentés sur ces bases (sur les officiers de réserve, sur la Sonacotra, sur les jurys citoyens, sur les missions suicides). Quant aux délais, il faut compter environ trois ans entre le projet initial et la sortie du livre (rendez vous avec l'auteur(e), reprise du synopsis, relecture et reprise des chapitres, relecture des épreuves, etc.)

De la thèse au livre

Il vaut mieux ne pas envoyer la thèse entière, on l'a vu, en tout cas pas tout de suite. Et il faut réécrire la thèse si on veut être lu au delà du cercle restreint des connaisseurs et experts de la question traitée. Il faut écrire simple, expliquer les termes scientifiques employés, préciser qui est tel auteur ou tel autre, restreindre les notes en bas de page et les tableaux. De ce point de vue j'ai eu la chance d'avoir Perrine Simon-Nahum comme directrice de collection chez Flammarion, elle m'a appris le métier. Quand je

lui ai apporté le manuscrit de mon livre sur *Ces Français qui votent FN* (1999), assez contente de mon travail, elle a repris chaque chapitre au crayon pour me montrer ce qui n'allait pas, mauvaise entrée en matière, termes trop compliquées, trop de notes, mettre des graphiques plutôt que des tableaux, dire qui étaient Inglehart et Adorno, etc. J'ai tout réécrit, cela m'a pris neuf mois. Je ne l'ai pas regretté, elle m'a fait clarifier et expliciter ma pensée, elle m'a appris l'importance du choix des titres, la manière de faire une table des matières qui parle, où chaque entrée résume l'idée principale. C'est ce que j'essaie de faire à mon tour avec ceux et celles qui nous apportent leur thèse ou leur manuscrit, passer d'un produit universitaire bardé de références et de notes en bas de page, à une forme de vulgarisation scientifique qui, sans trahir la pensée de l'auteur(e), la rende accessible à un plus grand nombre.

Michel Offerlé, co-directeur des collections « Socio-histoires » et « Sociologiquement » de Belin

Présentation des collections

Au contraire des Presses de Sciences Po, Belin n'est pas une maison d'édition universitaire. L'essentiel de son chiffre d'affaires provient de la vente de manuels scolaires. Si les manuels marchent bien, on a la possibilité de publier des ouvrages universitaires, beaucoup moins rentables que les manuels.

La collection *Socio-histoires* (codirigée avec Gérard Noiriel) a été créée dans le sillage de la revue *Genèses*. L'idée était d'ouvrir une collection qui offrirait une vitrine plus large que la revue, en conservant le même esprit : interdisciplinarité, terrains historiques, méthodes de sciences sociales. Effectivement, les auteurs de la collection sont à la fois des politistes, des historiens, des anthropologues et des sociologues. Sur trente ouvrages publiés depuis 1997, quatorze sont des premières publications, en général des thèses. Six ouvrages sont des livres collectifs – ce qui n'est pas négligeable quand on connaît la méfiance des directeurs de maisons d'édition pour les ouvrages collectifs, qui font redouter le manque de cohérence et surtout, le manque de visibilité scientifique.

La deuxième collection *Sociologiquement* (codirigée avec Gérard Mauger) existe depuis 5 ans. Elle devait permettre d'éditer des ouvrages qui n'entrent pas la collection Socio-histoires, en particulier parce qu'ils ont des terrains plus contemporains. Cependant, le rythme de parution a été freiné (trois ouvrages publiés), car la collection est née au moment où Belin a eu des problèmes avec ses manuels scolaires.

En résumé, ces deux collections ne se distinguent pas par un objet particulier mais par des manières de fonctionner. Ce ne sont pas des éditions d'école, mais il y a peut-être une patte, avec des préférences pour tel ou tel type de méthode et d'orientation sociologique.

Le travail de directeur de collection

Diriger une collection est un travail quasiment bénévole (Michel Offerlé est rémunéré à hauteur de 1% par volume, soit entre 800€ et 1500€ par an), une activité qui vient s'ajouter aux autres tâches d'enseignement et de recherche. Michel Offerlé estime consacrer deux mois de l'année, en équivalent temps complet, à la collection.

Le directeur de collection gère les rapports avec la maison d'édition. Pour celle-ci, les ouvrages de sciences sociales constituent un marché très étroit, avec peu de lecteurs. Il y a en France peu de journalistes qui maîtrisent bien les sciences sociales, ce qui limite la diffusion des ouvrages.

Le tirage moyen se situe au dessus de 500 exemplaires. Certains ouvrages ont eu une bonne carrière locale (Pierre-Paul Zalio² à Marseille), d'autres ont bénéficié de la notoriété de leur auteur (Gérard Noiriel³). Certains ouvrages (ceux de Jean-Louis Briquet⁴ et Vincent Dubois⁵) se vendent depuis plusieurs années, à raison de quelques dizaines exemplaires par an. Le maintien d'un fond éditorial génère des coûts pour l'éditeur.

² Zalio P-P., 1999, *Grandes familles de Marseille au XXe siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Belin.

³ Noiriel G., 1996, *Sur la "crise" de l'histoire* ; 2001, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir* ; 2003, *Penser avec, penser contre*, Belin.

⁴ Briquet J-L., 1997, *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Belin.

⁵ Dubois V., 1999, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin.

Conseils aux jeunes auteurs

L'accompagnement de la part du directeur de thèse doit continuer après la soutenance, pour aider à la publication (choix de la maison d'édition et des revues, orientation à donner au manuscrit etc.). Plus généralement, cet accompagnement éditorial appartient aux formations doctorales et aux laboratoires. C'est l'apprentissage du paratexte universitaire.

Il faut réfléchir aux différentes manières de valoriser sa thèse. Publier sa thèse ne veut pas forcément dire la publier en l'état (c'est même très rare) ni en un seul « morceau ». Un chapitre de thèse peut tout à fait donner lieu à une contribution dans un ouvrage collectif. A ce propos, Michel Offerlé recommande les Presses Universitaires de Rennes (PUR), qui publient de nombreux ouvrages collectifs et offrent une bonne édition typographique et un bon travail de relecture. Les docteurs qui ont écrit une introduction avec une bonne revue de la littérature peuvent penser à publier un manuel (type Repères). Il faut aussi décider du travail de réécriture que l'on est prêt à investir dans un remaniement de la thèse. Les éditions universitaires (dont celles du CNRS), ou l'Harmattan (qui fait reposer le travail éditorial sur l'auteur lui-même) peuvent permettre de publier sans trop changer le texte initial. Les articles constituent aussi un bon moyen de tester sa capacité d'écriture.

Avant de proposer un manuscrit de 800 000 à 900 000 signes (les collections qu'il dirige ne sélectionnent pas à partir de synopsis), il ne faut pas hésiter à prendre langue avec le directeur de collection. Les collections de Michel Offerlé refusent deux à quatre thèses par an. Les thèses envoyées spontanément sont souvent refusées. On les trouve décalées par rapport à la collection ou on anticipe un problème de vente et la censure effectuée par la directrice de la maison d'édition.

On peut penser aux collections dans lesquelles on souhaiterait publier dès la constitution de son jury de thèse... Un certain nombre de directeurs de collection, comme de membres de comités de rédaction de revues repèrent des auteurs potentiels dans les soutenances de thèse.

Enfin, il ne faut pas trop tarder à publier. Au bout de quelques années, on n'a plus envie...

Stéphane Beaud, directeur de la collection « Enquêtes de Terrain » à La Découverte

Présentation de la collection

La collection a été créée en 2000 avec Florence Weber, dans le prolongement du *Guide de l'enquête de terrain*, paru en 1998, et avec l'envie de publier les travaux de jeunes chercheurs utilisant des méthodes ethnographiques.

La Découverte est la maison d'édition la plus « commerciale » présentée ce matin. Les contraintes de rentabilité sont fortes, et se traduisent par un style d'écriture vulgarisateur. Le seuil de rentabilité est fixé à 2000 exemplaires. La Découverte est une des dernières maisons d'édition généraliste à publier régulièrement des sciences sociales. Outre la collection dirigée par Stéphane Beaud, on peut signaler celle de Bernard Lahire (Laboratoire des Sciences Sociales), celle de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer (Sciences Politiques), et celle d'Eric Fassin (Genre et sexualité).

Ce sont les essais qui font vivre la boutique. La collection peut prétendre publier au maximum trois ouvrages par an. Dix ont été publiés depuis 2000 : six sont tirés de thèses et deux de mémoires de DEA.

Les éditeurs attendent des ouvrages qui aient une résonance politique assez forte, dans la continuité des éditions Maspero, dont La Découverte est l'héritière.

Le travail de directeur de collection

Comme les deux intervenants précédents, Stéphane Beaud insiste son travail de négociation avec le directeur éditorial. Les deux premiers ouvrages publiés dans la collection ont été imposés par celui-ci, par anticipation des ventes futures (les traders étant supposés acheter l'ouvrage qu'Olivier Godechot⁶ leur consacrait). Au début de la collection, les refus de la Découverte face aux propositions de Stéphane Beaud et Florence Weber ont été nombreux, à tel point que certains ouvrages refusés ont ensuite été publiés chez d'autres éditeurs (La Dispute, PUF).

Le modèle du directeur éditorial actuel est la collection Terre Humaine : pas trop de références, de cadre théorique, de notes de bas de page. Cela conditionne le travail de réécriture.

⁶ Godechot O., 2001, *Les traders. Essai de sociologie des marchés financiers*, La découverte.

Conseils aux jeunes auteurs

A partir de la thèse, il y a un vrai travail de transcodage à opérer. Un des derniers ouvrages publiés, *Chantier interdit au public*⁷, est tiré d'une thèse. Son auteur, Nicolas Jounin, a complètement retravaillé son texte initial pour lui donner une tournure plus narrative et l'inscrire dans les débats politiques contemporains sur les sans-papiers.

Stéphane Beaud conseille de ne pas envoyer de manuscrit directement chez l'éditeur, qui en reçoit abondamment et les refuse sans toujours prévenir le directeur de collection. Il recommande plutôt de passer par lui, en lui envoyant un synopsis, qui montre l'intérêt social et politique du futur ouvrage. Il faut penser aux journalistes et aux libraires auxquels La Découverte présentera ensuite le livre.

L'avantage d'une maison d'édition commerciale, ce sont les moyens mis à disposition des auteurs, en plus du travail fourni par le directeur de collection. Un relecteur lit les manuscrits, et aide à la réécriture et à la vulgarisation. Le directeur éditorial lit l'introduction, la conclusion, parfois le livre dans son intégralité. Il faut particulièrement soigner l'introduction et la conclusion, qui seront lues les premiers par les diffuseurs de l'ouvrage.

Dans les commissions de spécialistes, un ouvrage a une visibilité beaucoup plus importante qu'une thèse. C'est un élément distinctif dans une candidature.

La discussion s'engage autour de l'évolution des critères d'évaluation des (enseignants)-chercheurs et la dichotomie entre « publiants » et « non-publiants » récemment introduite par l'AERES⁸. On remarque que celle-ci valorise, sur le modèle des « sciences dures », les articles de revue et les ouvrages collectifs davantage que les monographies. Les articles en anglais sont eux aussi valorisés, si bien qu'il semble devenir nécessaire publier dans les deux langues (N.Mayer). Les publications électroniques sont de plus en plus reconnues, à condition qu'elles présentent les mêmes garanties de travail éditorial que l'édition papier

Publier son mémoire ou sa thèse : le point de vue des jeunes auteurs

Céline Béraud, auteure de *Le métier de prêtre. Approche sociologique* (L'Atelier, 2006) et de *Prêtres, diacres, laïcs : révolution silencieuse dans le catholicisme français* (PUF, coll. « Le lien social », 2007)

L'expérience de Céline Béraud est double dans la mesure où elle a pu produire deux livres de sa thèse intitulée *Nouvelles formes de division du travail religieux dans le catholicisme français. Entre idéal sacerdotal, processus de professionnalisation et accomplissement de soi* (EHESS, 2004). Celui-ci est dû à la spécificité de son objet. La religion, et *a fortiori* le catholicisme, représenterait une « niche » de lecteurs, les prêtres et les fidèles. Mais le contexte français est marqué d'un relatif cloisonnement de la sociologie de la religion : elle est assez peu représentée, sauf à l'École Pratique des Hautes Études et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Céline Béraud a souhaité éviter de s'adresser à un éditeur confessionnel dans l'objectif de décloisonner son propre objet et sa propre trajectoire.

Comment s'y prendre ?

Céline Béraud a bénéficié des conseils de sa directrice de thèse, Danièle Hervieu-Léger, avant et après la soutenance. Elle lui avait conseillé en particulier d'anticiper une éventuelle publication et de travailler dans l'optique de la production d'un ouvrage après adaptation de l'écriture bien évidemment.

Elle en a aussi discuté avec les membres de son jury de thèse et mis à profit le lieu de sa thèse (en l'occurrence à la Maison des Sciences de l'Homme).

Une première étape consiste à déterminer les collections. Il faut ensuite réfléchir à son objet, aux chapitres, aux méthodes utilisées, et élaborer un synopsis qui doit être particulièrement adapté à la

⁷ Jounin N., 2008, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La découverte.

⁸ http://www.aeres.evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Publiants.pdf

maison d'édition sollicitée et à la collection. Le rapport de soutenance constitue un bon document pour faire le synopsis, car l'accent y est souvent mis sur l'originalité du travail. Ne pas envoyer sa thèse de prime abord, attendre que la maison d'édition ait manifesté son intérêt.

Dans la mesure du possible, il faut lire les thèses de collègues précédents, recenser les livres parus et lire les recensions de livres de thèse pour se familiariser avec les attentes.

Essayer des refus fait partie du parcours. Un premier envoi du synopsis aux éditions du Seuil a reçu un accueil glacial et une réponse décourageante: pas de publication sur le catholicisme français. Ce serait un objet désuet qui n'intéresserait que peu de lecteurs. Les Editions de la Découverte ont été intéressées mais le projet n'a pas été finalisé. Dans ce cas, il faut revoir sa stratégie et s'intéresser à d'autres lecteurs. Dans son cas, l'entrée « métier » est apparue intéressante.

Deux expériences d'éditeur

Les éditions de l'Atelier m'ont répondu très vite, en raison de leur double intérêt pour les sciences sociales et la religion.

L'Atelier propose un format réduit (320 000 signes), mais cela permettait de garder des cartouches pour un autre ouvrage. Les éditions de l'Atelier ont appris à l'auteure les techniques à mettre en œuvre, avec notamment un envoi systématiques des chapitres revus et un suivi régulier.

Editions de l'Atelier : rendu fin mai 2006, travail sur les épreuves en août 2006 et publication fin septembre.

Pour l'autre ouvrage, Céline Béraud a contacté deux éditeurs :

- les Presses universitaires de Rennes ont le mérite de la transparence (réunion de comité).

- Les Presses universitaires de France, par l'intermédiaire de Serge Paugam. Après la discussion il a fallu rédiger un synopsis. C'est finalement les PUF qui donnent suite. Il y a donc eu deux moments : l'approbation du synopsis puis une relecture finale. C'est une rencontre d'un autre type, scientifique.

Céline Béraud a donc dû mener deux projets éditoriaux en parallèle (l'Atelier et PUF), ce qui est lourd. Il n'y a pas eu de contrat immédiatement, sauf pour les PUF, mais des lettres d'engagement. Un conseil, il faut les faire figurer dans ses dossiers de candidature. Avoir rédigé un livre lors d'une audition est distinctif.

Faire confiance à son éditeur est primordial. Il faut comprendre que la réécriture de son travail est due aux contraintes du marché. Si la réécriture est une étape fastidieuse, il est néanmoins fructueux du fait du décalage par rapport à la soutenance. On a des retours de son travail notamment en intervenant dans des colloques ce qui contribue à améliorer son travail de thèse en forçant à en trouver des formes de recomposition.

Il ne faut pas hésiter à faire relire des chapitres autour de soi, par des sociologues et des littéraires. Il faut multiplier les regards.

Réception des ouvrages :

Le métier de prêtre (160 pages) s'est vendu à un millier d'exemplaires. Médiatisation par la presse, la radio, dans la revue *Sciences humaines*. L'ouvrage a touché les prêtres et l'auteure a été invitée dans les diocèses etc.

Pour *Prêtres, diacres, laïcs*, il est encore un peu tôt d'en parler. L'auteure a reçu du courrier. Les contacts qu'a générés l'ouvrage sont plus académiques. L'auteure a été invitée à France Culture.

Réjane Sénac-Slawinski, auteure de *L'ordre sexué : La perception des inégalités femmes-hommes* (PUF, *Le lien social*, 2007)

Tout d'abord, je remercie les organisatrices pour leur invitation bien sûr, mais aussi et avant tout pour leur initiative. Dans ce bref témoignage, je parlerai de mes expériences de publications, qu'elles soient individuelles suite à des productions universitaires telles que les mémoires de Master 2 Recherche et la thèse, ou collectives suite à l'organisation de journées d'études, d'ateliers dans des colloques ou des congrès. En effet, ces expériences de publications font partie d'une dynamique commune ayant pour caractéristique d'allier apprentissage et reconnaissance. Sans fausse naïveté sur les enjeux de la publication dans un contexte de recrutement, il me semble important d'aborder le temps de la publication sous le registre du plaisir d'être lu, avant tout par ses pairs, les membres du comité de lecture ou les directeurs de collection, dont les commentaires, voire les critiques, permettent de « grandir » dans la mise à distance de ses travaux et la réécriture.

En ce qui concerne **les publications liées à des productions universitaires**, ma courte expérience témoigne de la diversité des parcours du mémoire à l'article ou à l'ouvrage. La publication de mon mémoire de DEA d'Etudes Politiques intitulé « *Enjeux du débat entre égalité et équité pour la politique scolaire* » un an après sa soutenance à l'IEP de Paris, c'est-à-dire en 2000 sous la forme d'un article « Zones d'éducatrices prioritaires : enjeux d'une politique » dans la *Revue Européenne des Migrations Internationales* (REMI, vol. 16, n° 3) illustre un parcours classique d'accompagnement à la publication par un membre du jury. Mon assesseur, Jacqueline Costa-Lascoux, membre du comité de direction de cette revue, a en effet été à l'initiative de ce premier travail de réécriture éditoriale. La publication de mon doctorat de science politique soutenu à l'IEP de Paris en juin 2004 et intitulé « Identités sexuées et altérité démocratique – Les représentations des différences hommes-femmes dans la société française aujourd'hui » dans la collection « Le lien social » des PUF en novembre 2007 sous le titre *L'ordre sexué – La perception des inégalités femmes-hommes* illustre à l'inverse une rencontre intellectuelle suite à l'envoi spontané d'un synopsis au directeur de collection. Cet envoi a été porté par l'envie, peut-être un peu naïve, de publier dans cette collection, belle à plus d'un titre et par la foi en l'adéquation de ma démarche de recherche des représentations des inégalités et des sentiments de justice avec la spécificité de cette collection. J'ai eu la grande chance que Serge Paugam ait été sensible aux arguments développés dans mon synopsis, ait pris le temps de lire ma thèse, et de m'accompagner dans cette grande aventure qu'est la publication de son premier livre, je tiens à l'en remercier très sincèrement. Ceci d'autant plus que cette première publication a eu un effet d'impulsion : j'ai ensuite publié un « Que sais-je ? » intitulé *La parité* (n°3795) en février 2008 et j'ai été sollicitée pour participer à des colloques et des projets éditoriaux. Le département français de Columbia University m'a ainsi proposé d'écrire un chapitre d'un ouvrage publié par la maison d'édition anglo-américaine Palgrave-McMillan, à paraître en 2009, dirigé par Béatrice Mousli et Eve-Alice Roustang-Stoller et intitulé *Women in the Public Sphere : French and American Perspectives in the 21st Century*. La seule contrainte étant d'écrire sur la parité, j'ai choisi de faire le lien entre ce concept-méthode et la notion polysémique d'ordre sexué, au sens de ce qui fait autorité normative et hiérarchique dans l'emboîtement des différents « ordres justes » pour reprendre une expression webérienne. Ce chapitre s'intitulera donc « Parity and sexual order ».

Pour mon mémoire de DEA « La personne dans le droit » soutenu en juin 2005 à l'UFR Droit des Affaires de l'Université de Paris I et intitulé « L'égalité entre les femmes et les hommes : Evolution récente du droit français face à une notion complexe », plus aguerrie à la socialisation académique, j'ai préparé un article que j'ai proposé à la revue *Droit & Société*. Un an après, en 2006, il a ainsi été publié sous la forme d'un article « L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi : réflexions sur l'évolution récente du droit français » dans le n°62 de cette revue.

En ce qui concerne **les publications liées à la coordination ou l'organisation de table-ronde**, de journée d'études, la dimension collective du travail en amont pour préparer cet événement scientifique puis en aval pour retravailler de manière collégiale les papiers présentés constitue un moment central de l'apprentissage du métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur.

Je citerai deux exemples liés aux travaux de l'Atelier « Genre et action publique » de l'Ecole doctorale de l'IEP de Paris⁹. Tout d'abord, l'organisation avec Sandrine Dauphin de l'atelier 13 « Genre et actions publiques en Europe », présidé par Pierre Muller, du 8^{ème} Congrès de l'Association Française de Science Politique (AFSP) le 14 septembre 2005 à Lyon, a été à l'origine de deux coordinations de numéro de revue. Enrichis du retour des discutant-e-s, ainsi que des regards croisés des différents intervenants, les papiers de cet atelier ont fait l'objet, à l'automne 2006, d'un numéro spécial (n°20) « Genre et action publique en Europe » de la revue *Politique Européenne*, je l'ai coordonné avec Sandrine Dauphin. Il a aussi été plus indirectement à l'origine d'un numéro spécial « *Gender mainstreaming* : de l'égalité des sexes à la diversité ? » des *Cahiers du genre* (n° 44, avril 2008), coordonné avec Sandrine Dauphin. En effet, cet atelier a été l'occasion pour nous de prendre conscience de la nécessité de faire un point éditorial sur l'état de l'art autour du *Gender mainstreaming*, les travaux sur cette notion très polémique étant difficilement accessibles et quasi exclusivement en anglais.

⁹ Ce séminaire doctoral surnommé AGAP est animé par des doctorant-e-s et supervisé par Pierre Muller, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF.

Plus récemment, suite à l'organisation d'une journée d'études de l'école doctorale de l'IEP de Paris intitulée « Genre et action publique : la frontière public/privé en questions » le 8 juin 2007, un ouvrage collectif est en cours de finalisation pour une publication dans la collection « Logiques politiques » de L'Harmattan. Il repose encore plus sur le croisement des regards et des recherches dans la mesure où nous nous sommes imposés la règle du jeu suivante : les chapitres sont écrits au minimum à quatre mains afin de prendre de la distance par rapport à nos terrains respectifs et de mettre en exergue la transversalité des questionnements théoriques. Là encore, les échanges avec les discutantes et les discussions collectives autour des réécritures successives des chapitres ont souligné les vertus de la publication collégiale.

Stéphanie Guyon, co-auteure du livre collectif *Luttes autochtones, trajectoires post-coloniales* (Aux lieux d'être, 2008)

Initiative de la publication

L'ouvrage *Luttes autochtones. Trajectoires postcoloniales* est issu d'une journée d'études organisée le 4 avril 2006 par un collectif de doctorants de l'EHESS et de l'IHEAL. Cette journée d'étude intitulée « Participations politiques des peuples autochtones : du côté des pratiques » est l'aboutissement d'un atelier de doctorants organisé en 2004/2005 et 2005/2006. La journée a été collectivement conçue et organisée par les doctorants et jeunes docteurs de cet atelier (Eric Wittersheim, Nadège Mazars, Benoît Trépiéd, Stéphanie Guyon, Fabien Le Bonniec, Angela Santamaría, Bastien Bosa, Alejandra Moreschi Aquino, Mònica Martínez Mauri).

Une offre de publication nous a été faite après la journée d'étude par une revue située à l'intersection du monde universitaire et du militantisme autochtone. Le collectif de doctorant était partagé sur l'approbation ou le refus de cette proposition car une partie d'entre nous souhaitait diffuser largement nos contributions dans des réseaux extérieurs à l'université. D'autres redoutaient les difficultés liées à la réception de leur article dans un tel réseau.

La perspective de la journée d'études consistait à départiculariser les populations autochtones trop souvent assignées à une altérité absolue en étudiant leurs mobilisations politiques à l'aune de travaux concernant d'autres sociétés. Nous appréhendions l'autochtonie non comme une catégorie d'analyse mais comme un objet d'études en prenant soin de montrer comment elle s'est historiquement constituée et comment elle est mobilisée ou non sur nos terrains d'enquête. Or une majorité du collectif craignait que ce lieu de publication ne soit en contradiction avec cette démarche.

Enfin, pour des raisons institutionnelles, dans la perspective de nos recrutements à venir, il s'agissait aussi pour nous de valoriser au maximum notre travail dans une publication reconnue dans le monde académique.

Nous avons également fait collectivement le choix d'essayer de publier la totalité des contributions de la Journée d'études, soit 8 papiers et une introduction, ce qui nous interdisait la quasi-totalité des revues de sciences sociales dont les dossiers thématiques sont habituellement limités à 4 ou 5 papiers. Restaient donc les maisons d'éditions.

Etant donnée la difficulté de publier des ouvrages collectifs *a fortiori* lorsque les contributeurs sont inconnus ou peu connus, nous avons conscience que la recherche d'une maison d'éditions ne serait pas tâche facile.

Le thème de notre journée nous semblait pouvoir correspondre à une collection d'une maison d'éditions universitaire, centrée sur les sociétés politiques en mutation en lien avec des processus transnationaux. Une maison d'éditions universitaire récente, Aux lieux d'être, plus généraliste, dont nous connaissions et apprécions un certain nombre de publications nous semblait également intéressante. Cette jeune maison d'éditions publiait en effet des auteurs dont nous nous sentions proches scientifiquement même s'ils travaillaient sur de tous autres objets. Et surtout Aux lieux d'être avait déjà publié deux ouvrages d'un des contributeurs de la journée d'étude, Eric Wittersheim. C'est donc lui qui a présenté notre manuscrit au responsable de la maison d'éditions. Enfin Angela Santamaria a également soumis le manuscrit aux presses universitaires de son université en Colombie.

La valorisation de notre manuscrit était centrée sur 3 arguments :

- il ne s'agit pas vraiment d'actes de colloque car le manuscrit est issu d'un travail commun pendant deux ans, d'où une grande cohérence de la démarche malgré la diversité de terrains.
- un matériau diversifié actuel et de terrain.

- une perspective innovante et non-essentialiste sur des populations trop souvent exotisées.
Les deux dernières pistes, Aux lieux d'être et les Presses universitaires de Colombie, se sont révélées fructueuses ; la relation d'interconnaissance de l'un ou l'une d'entre nous avec les responsables de ces maisons d'éditions a certainement été déterminante dans ce processus.

Travailler les textes

A l'issue de la journée d'étude, chacun des contributeurs a retravaillé son texte dans un délai que nous nous étions fixé (3 mois). Ce sont ces textes qui ont été présentés aux éditeurs lors des premières démarches effectuées auprès d'eux. Outre les améliorations de forme, ce travail devait intégrer les remarques faites par les discutants lors de la journée d'étude. Enfin, nous avons aussi comme objectif d'augmenter la cohérence entre nos textes afin d'anticiper les objections éventuelles de l'éditeur.

A ce stade, tout le travail scientifique et administratif avait été effectué collectivement. Or pour le livre, les éditeurs souhaitaient un ou deux co-auteurs maximum. Nous avons donc tardivement désigné des coordinateurs, les plus « légitimes » d'entre nous, ceux ayant déjà soutenu leur doctorat. Cette désignation n'a pas posé de problèmes au sein de notre collectif, mais il est judicieux d'anticiper cette question pour éviter des conflits. Les coordinateurs ont donc dès lors effectué le travail de lecture critique des textes. Nos textes ont donc été réécrits en fonction de leurs remarques ; l'éditeur a lui principalement insisté pour nous faire expliciter un maximum d'aspects de nos textes. Travaillant sur des terrains de différentes aires géographiques, il nous a demandé de restituer plus clairement le contexte démographique, politique et social de nos terrains d'enquêtes, de faire figurer des cartes, encadrés et tableaux afin de rendre chaque contexte plus évident aux lecteurs.

Chronologie

Avril 2006 : journée d'études

Juin 2006 : la version retravaillée des textes des contributeurs est rendue aux coordinateurs.

Septembre 2006 : soumission d'un manuscrit aux éditions Aux lieux d'être.

Janvier 2007 : réception par les auteurs des remarques critiques sur leur texte.

Mai 2007 : deuxième version des textes

Janvier 2008 : version définitive des textes.

Mai 2008 : publication

Le débat a principalement porté sur les avantages et inconvénients des publications électroniques.

Il y a une différence entre publier et diffuser. Etre repéré par un blog, des archives ouvertes, avoir numérisé sa thèse peuvent ouvrir la voie vers la publication.

Mais il faut s'interroger sur le différentiel de valorisation entre version papier et version électronique. Le registre de reconnaissance n'est pas le même : si certes sur Internet on peut avoir plus de lecteurs, le papier reste un élément de reconnaissance académique.

Par ailleurs, quelles sont les garanties de relecture et de certification quand un article est mis en ligne ?

La publication d'un article sous la responsabilité d'un doctorant est une prise de risque : le fait de ne pas avoir été relu peut avoir un effet et il y a en outre un risque de pillage.

Se pose aussi la question de la longévité. En publiant sur le net, on fait le pari que ce qui y figure va durer, ce qui n'est pas sûr.

Reste la question du plaisir du cheminement intellectuel que procure la version papier.

Malgré le travail que nécessite une autre logique d'écriture, les ouvrages papiers paraissent plus aboutis. La version papier offre le plaisir d'avoir son livre.

Introduction de l'après-midi

André Grelon (directeur du Centre Maurice Halbwachs)

Ma tâche de ce jour est aisée et agréable. Introduire cet après-midi est un vrai plaisir devant cette assemblée. Il me faut tout d'abord remercier les 3 organisatrices de cette journée pour leur travail remarquable de conception et de préparation de cette rencontre qui apparaît comme un véritable succès. Le Centre Maurice Halbwachs appuie pleinement ces initiatives, sur le plan logistique et financier, bien sûr, mais aussi sur le plan de la participation de ses chercheurs et enseignants-chercheurs qui se sont mobilisés pour répondre aux demandes des organisatrices. Cet appui participe d'une politique générale d'insertion des doctorants dans la vie de l'Unité, d'une part au sein des équipes, d'autre part par des initiatives autonomes comme celle de ce jour. Les doctorants sont bien des chercheurs en formation qui, à ce titre, sont soutenus dans l'avancée de leur recherche, notamment en mettant à disposition des postes de travail, en finançant aussi des participations à des colloques et congrès nationaux et internationaux pour qu'ils puissent y présenter des communications : c'est par le cas par exemple cette année avec le Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)... Même si nous sommes étroitement limités par les m² disponibles et par les moyens financiers du laboratoire, le Centre essaie d'être le plus efficace possible en se tenant à l'écoute des demandes formulées par les doctorants, en particulier via leurs représentantes au conseil d'unité.

Cette journée, maintenant. Elle répond à un besoin réel de comprendre les mécanismes qui mènent à la publication pour des chercheurs qui se lancent dans la carrière (en sachant que ce processus est déjà très compliqué pour les chercheurs seniors, blanchis sous le harnois !). Le contexte institutionnel mouvant actuel ajoute à la complexité du phénomène...

On a vu ce matin la question de la publication d'ouvrages. Cet après-midi est consacré plus spécialement à la question de la publication d'articles dans des revues scientifiques. Publier dans des revues de la discipline est une opération normale de la vie d'un chercheur ou d'une chercheuse. C'est un mode d'insertion privilégié dans la vie de la communauté savante : en présentant ses travaux les plus récents, on s'inscrit dans un continuum d'accumulation des connaissances, de façon vivante, en discutant des propositions antérieures, en présentant de nouvelles hypothèses et de nouveaux résultats. Concrètement, ce n'est pas simple. On a dit ce matin que le temps de latence entre la proposition d'ouvrage, le synopsis le plus souvent, et la publication était long : 1 an, voire 2 ans... Mais ce n'est pas parce qu'un article est d'un volume plus réduit que le temps de latence est beaucoup plus court. D'abord parce que les revues disposent normalement d'un portefeuille de textes en attente, ensuite parce que le temps de réception, d'analyse des manuscrits, de discussion peut mettre largement à l'épreuve la patience du candidat, enfin parce que l'acceptation de principe ne signifie pas la publication immédiate mais nécessite des corrections, des allers et retours, évidemment indispensables mais qui semblent repousser indéfiniment la date de publication.

Les exigences actuelles des sages tutelles qui nous gouvernent sont de ne publier que dans des revues de rang A (par exemple, celles qui vous sont présentées cet après-midi) forcément en nombre restreint et dont les capacités de publication sont notoirement inférieures au nombre de postulants qu'ils soient chercheurs patentés ou jeunes chercheurs visant à se faire reconnaître. On verra ce que donnera cette consigne qui doit discriminer les chercheurs publiants des autres...

On a parlé du nombre d'exemplaires des ouvrages. Mais la plupart des revues n'ont pas de gros tirage, ce qui n'a rien à voir avec la qualité scientifique de la publication.

La perspective d'être lu est potentiellement bien plus forte avec l'édition électronique qui devra trouver les moyens d'être mieux reconnue par les instances d'évaluation...

**Soumettre un article, proposer un dossier, écrire un compte-rendu.
Le point de vue des membres de comités de rédaction.**

Catherine Marry et Alexandra Bidet, respectivement membre du comité de rédaction et responsable des comptes-rendus à *Sociologie du travail*

Projet intellectuel et champ de la revue : une revue de sociologie avec une acception large de la notion de travail

La revue fêtera ses 50 ans en 2009. Son ambition intellectuelle a toujours été, depuis sa fondation par Georges Friedman et Pierre Naville, auteurs du premier *Traité de sociologie du travail*, d'être une revue à caractère généraliste. Le « travail humain » est considéré comme une expérience centrale constituant le sujet social, un principe organisateur de la plupart des pratiques et des catégories sociales (cf. le recueil d'articles rassemblés en 2001 pour les 40 ans de la revue « Sociologie du travail : 40 ans après », Elsevier, introduction d'Anni Borzeix et Marc Maurice).

Si la figure (masculine) de l'ouvrier qualifié de l'industrie a dominé la scène de la revue jusqu'à la fin des années 70, on observe un large déplacement des objets et terrains d'enquête vers l'étude de l'emploi, du chômage, des activités tertiaires, des institutions culturelles, des techniques comptables, de gestion, du marketing publicitaire...

Un repérage rapide des publications de ces dix dernières années fait apparaître les figures de caissières, employé-e-s de centres d'appels, éleveurs de porcs, bûcherons, metteurs en scène de théâtre, assistants parlementaires, femmes de ménage, policiers et délinquants, sages-femmes et parturientes, chômeurs et Rmistes de la Réunion, médecins du travail et psychiatres-psychanalystes...

La sociologie est la discipline dominante, dans le comité de rédaction et dans les articles publiés, avec une grande ouverture théorique et méthodologique. D'autres disciplines sont accueillies, les sciences politiques en premier lieu, la gestion et l'histoire ensuite.

La revue publie surtout des articles variés et des comptes-rendus (cf. A. Bidet).

Les numéros spéciaux ne sont pas programmés de façon systématique et sont plutôt rares. Les projets émanent toujours d'un ou de plusieurs membres du comité, sont soumis à l'approbation de ce dernier. Des collaborations extérieures sont souvent sollicitées. Je coordonne ainsi un numéro spécial sur « Le plafond de verre dans les professions supérieures » avec Marie Buscatto (MCF à Paris I) (à paraître en 2009). Les auteurs sont alors sollicités par les responsables du numéro et leurs articles jugés par le comité au cas par cas.

Pour les jeunes, la revue propose un Prix annuel du jeune auteur qui récompense, chaque année, trois lauréats par une rémunération monétaire et symbolique : la publication rapide de leur article dans un dossier « prix du Jeune auteur. Le jury qui sélectionne est composé de trois membres du comité et de trois membres extérieurs. (Age limite : 31 ans ; délai de remise des textes : 31 août)

Fonctionnement de la revue

La revue est composée d'un comité de rédaction de 13 personnes variées en âge et presque paritaire (5 femmes sur 13). La plupart des membres sont sociologues et parisiens. Deux viennent de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), l'un de l'Université Toulouse Le Mirail. Didier Demazière assure la direction de la revue, assisté par Florence Kerdoncuff (Printemps, Université de Versailles St Quentin). L'éditeur privé (un groupe étranger) est Elsevier. Les articles sont disponibles en ligne sur Jstor et Sciencedirect : <http://www.sciencedirect.com/science/journal/00380296>

Le comité se réunit, une demi-journée, 8 fois par an. La revue a quatre livraisons par an.

Une séance annuelle d'une journée est consacrée à la discussion des orientations de la revue avec le comité d'orientation qui comprend, notamment, des enseignants-chercheurs étrangers (GB, Italie, Allemagne...).

Ce souci d'ouverture internationale se manifeste aussi dans la traduction d'articles provenant de l'étranger (anglo-saxons, allemands, latino américains) ; dans la publication d'une sélection annuelle d'articles de la revue qui sont traduits en anglais ; enfin, dans la participation de sociologues étrangers au jury du prix du jeune auteur (cf supra).

Les articles sont examinés par 3 referees et discutés au sein du comité. En cas de désaccord trop grand, il est fait appel à une 4^e expertise (au sein du comité).

Un des referees est chargé de rédiger la lettre rendant compte à l'auteur de l'évaluation faite de son article. Quatre modalités sont possibles :

- Publication en l'état ou avec des modifications mineures (l'article ne repasse pas devant le comité) : cas assez rare et le délai de publication est alors rapide (6 mois à un an)
- Publication sous réserve de modifications : une deuxième version doit alors être proposée ; l'article peut alors être publié ou une 3^e version est parfois demandée, sans que l'acceptation définitive soit totalement assurée.
- Refus mais demande d'un autre article (c'est souvent le cas pour des jeunes dont on trouve le travail intéressant et que l'on veut soutenir)
- Refus argumenté

Parmi les exigences fondamentales et les plus récurrentes dans la revue, on peut mentionner la présence d'une enquête solide et d'un raisonnement bien appuyé sur les résultats de cette enquête. Des encadrés ou notes de bas de pages présentant l'enquête sont bienvenus.

La revue de littérature doit être consistante mais ne pas prendre une place excessive. Les examinateurs apprécient aussi la clarté de l'article.

Conseils aux jeunes chercheurs

Il faut poser une question, suivre un fil rouge, convaincre dans sa démonstration, éviter donc de condenser des chapitres de thèse ou de suivre trop de pistes à la fois. L'écriture fluide est un grand atout. Pour éviter un refus, il est essentiel de faire relire votre projet d'article par votre directeur de thèse ou un collègue expérimenté (éventuellement, appartenant au comité !). Et pas d'autocensure !

Comptes-rendus

La rubrique comptes-rendus (15 en moyenne par numéro) est très appréciée par les lecteurs et vue comme un atout fort de la revue, qui investit beaucoup dans cette rubrique et la gère de façon collégiale (choix des ouvrages, choix des auteurs, évaluation des comptes rendus). Le processus de mise en lecture et d'évaluation est le même que pour les articles : 3 referees.

Volume : environ 6000 signes tout compris (nb : les notes de bas de page sont interdites)

Modalités de soumission :

- cinq versions papier à l'adresse de la revue :

Revue Sociologie du travail – Rédaction, Laboratoire Printemps – UVSQ, 47 bd Vauban, 78047 Guyancourt cedex

- ET deux envois électroniques : alexandra.bidet@ens.fr, sociodutravail@printemps.uvsq.fr

Nota : les comptes rendus dans les bonnes revues sont pris en compte par les commissions (CNRS, fac) en tant qu'ils renforcent une production bibliographique... il peut donc être particulièrement important d'en faire en début de carrière.

Deux cas :

- les CR commandés (majeure partie) : sur la base d'une présentation lors de chaque comité d'une vingtaine de titres. Est discutée l'opportunité de faire un CR sur l'ouvrage puis le cas échéant les auteurs que cela pourrait intéresser.
- les CR spontanés : le risque est ici qu'un compte-rendu ait déjà été commandé sur l'ouvrage. Il est donc conseillé de signaler son intention de proposer un compte rendu spontané le plus tôt possible. Contact : alexandra.bidet@ens.fr

Parmi les critères d'évaluation :

- il faut que le compte-rendu donne au lecteur une idée précise du contenu de l'ouvrage
- il faut proposer une critique argumentée de ses apports

L'exercice peut paraître difficile à de jeunes auteurs, mais il fait une grande part de l'intérêt d'un compte-rendu pour le lecteur. Il permet aussi de contrarier les logiques d'évitement, globalement dommageables à tout milieu scientifique. La qualité de la discussion critique est en tous cas un élément important d'appréciation des comptes rendus reçus par la revue.

Jérôme Bourdieu, membre du comité de rédaction des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*

Projet intellectuel

La revue a été créée par Pierre Bourdieu en 1975 et reste toujours attachée à son nom, et à son projet d'une sociologie critique, ouverte à l'ensemble des sciences sociales. Elle fonctionne de plus en plus sur un mode thématique. L'objet du numéro est fabriqué par les membres du comité, avec un ou plusieurs partenaires extérieurs. Un réseau de correspondants permet de repérer et commander des

articles. Il s'agit presque toujours d'articles empiriques, ethnographiques ou statistiques. La revue cherche à publier les choses les plus internationales possibles et sollicite des auteurs à l'étranger. Comme toute revue d'école, elle court un risque de fermeture. Pour pallier ce risque, certains articles en soumission spontanée sont publiés. Toutefois, la revue ne cherche pas à remplir un service public vis-à-vis des chercheurs, en leur permettant de publier leurs écrits. Elle cherche plutôt à défendre une ligne éditoriale, et publie les articles qui s'inscrivent dans cette ligne. La revue promeut donc une conception collective de la recherche : c'est par la participation à des projets collectifs qu'on construit un n° de revue. A la charge du comité de repérer les projets collectifs. Les Actes ont ainsi récemment publié un numéro sur le tourisme, un autre sur la traduction, alors qu'aucun des membres du comité ne n'est spécialiste de ces objets.

Fonctionnement

Les délais de publication vont de 2 mois à 6 ans : « tout est possible ». La revue a une procédure de referees. On fait des rapports à trois niveaux : le comité / les organisateurs du numéro / des rapporteurs extérieurs. L'article est évalué sur ses qualités intrinsèques et par rapport à la définition du numéro : inscrire l'article dans la problématique du numéro. Note envoyée à l'auteur pour remanier ou pour refuser.

La revue ne fait pas actuellement de compte-rendu de lecture.

Mise en ligne

Selon Jérôme Bourdieu, la mise en ligne impose des contraintes au niveau de la concurrence (accès payant aux *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*), mais contraintes qui sont nécessaires : il s'agit de pouvoir payer l'iconographie, la traduction des résumés des articles etc.

Pour lui, ce qui compte, c'est « l'effet de bouquet », pas simplement le fait d'être en ligne. De plus, certains portails sont plus ou moins intéressants suivant qu'ils offrent ou non la possibilité de négocier la mise en ligne de seulement tel ou tel article. Cependant, pour les ARSS, même la sélection est une perte au regard des numéros thématiques, de la ligne éditoriale etc.

Conseil aux jeunes chercheurs

Jérôme Bourdieu met l'accent sur « l'essai d'article » lors de colloques. Le champ de publication potentiel est en effet d'autant plus grand que l'article est présenté à des colloques. Cette pratique des *working papers*, qui vient de la discipline de l'économie, consiste à franchir les obstacles critiques à chaque fois. Cette pratique, où l'article s'élabore par étapes, lui semble à développer. « L'originalité de l'article, c'est de ne pas avoir été publié ! »

Alexandre Lambelet, membre du comité de rédaction de *ethnographiques.org*

Présentation

Ethnographiques est une revue uniquement en ligne, sans éditeur par conséquent. Elle a été fondée par de jeunes chercheurs suisses et français en 2001 (devenus depuis, pour la plupart, des chercheurs confirmés) ; le premier numéro a été mis en ligne en 2002. L'idée était de profiter de ce nouveau média pour repenser l'édition et les manières de restituer le terrain. La revue cherche à faire évoluer la narration, qui d'écrite et linéaire, pourrait intégrer de nouveaux modes d'exposition (visuels et audio), même si aujourd'hui encore la plupart des articles proposés à la revue continuent d'adopter un mode d'exposition classique.

La revue, dès ses débuts a voulu laisser une large place aux jeunes auteurs, la politique éditoriale étant de proposer dans chaque numéro simultanément des articles de jeunes chercheurs et de chercheurs confirmés. Si la revue se veut ouverte aux différentes disciplines des sciences sociales, elle est néanmoins orientées sur les questions liées au terrain, et les articles proposés doivent, pour être retenus, donner à lire du matériau au lecteur. De la même manière, et du fait du projet éditorial, la restitution (ou une réflexion sur la restitution) du matériau de terrain (photographie, archive, sons, etc.) et plus largement une articulation entre ce matériau et l'écriture est vivement recommandée. La revue encourage donc les auteurs à penser les possibilités du multimédias dès la conception de leur article.

Fonctionnement

Au début, les numéros ont été alimentés par les réseaux d'interconnaissance du comité de rédaction et par des suggestions faites, par des membres du comité à des auteurs, de proposer quelque article. Depuis deux ans, elle reçoit des articles spontanés (environ trois par mois) et des propositions de numéros (soit des ensembles d'articles). Les propositions sont lues par deux membres du comité de

rédaction, puis, si jugés de bonne qualité, par un relecteur extérieur, spécialiste du sujet. L'anonymat de l'auteur, comme celui du relecteur, est garanti au niveau de la relecture extérieure. La revue fonctionne donc, au niveau éditorial et par sa sollicitation de referees sur le même mode que les revues papier avec peer review. Des premières modifications peuvent être demandées avant soumission au relecteur extérieur. Une grille de lecture est distribuée aux relecteurs, avec plusieurs rubriques : construction du texte / mobilisation de la littérature sur le sujet / importance du multimédia etc.

Les numéros de la revue sont avant tout articulés autour de varia mais s'il s'avère que certains articles ont des thèmes proches, on les regroupe créant ainsi un numéro thématique ; La publication en ligne à l'avantage, outre sa large diffusion, de permettre de la réactivité et de la souplesse, en termes de nombre de signes en particulier. Les comptes-rendus sont ainsi immédiatement mis en ligne. Pour les articles, les délais de publication sont variables, jusqu'à deux ans, suivant les corrections à apporter à l'article, mais surtout en fonction de la réactivité de l'auteur aux remarques. En effet, du fait de la souplesse du support, le nombre d'article peut être variable d'un numéro à l'autre et, en général, un article prêt est publié dans le numéro suivant ; c'est élément peut être intéressant pour des jeunes chercheurs qui doivent constituer un dossier en vue d'un recrutement.

Mise en ligne

La mise en ligne a un coût (deux institutions financent ainsi *ethnographiques.org*) et la diffusion d'images ou de vidéos peut parfois poser des problèmes en termes de droits d'auteur ; la politique de la revue est donc de veiller à ce que les auteurs aient obtenu le droit d'usage des photos ou documents qu'ils joignent à leur article ; si cela s'avère trop compliqué, et si ce matériau peut se trouver ailleurs en ligne, elle propose de travailler à l'aide de liens hypertextes. Mais jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de problème.

Emmanuel Lazega, membre du comité de rédaction de la *Revue française de Sociologie*

Présentation

Il s'agit d'une revue généraliste et disciplinaire, qui se veut une vitrine de ce qui se fait en sociologie : « on se considère comme les chiens de garde de la discipline ». Toutefois, au sein du comité, les représentations de la discipline sont assez hétérogènes et les désaccords fréquents.

Conseils aux auteurs

Avoir faire relire son article avant de le soumettre. Il faut une argumentation très centrée (une seule histoire à la fois), de la bonne théorie, des bonnes données, une bonne analyse.

Une bonne connaissance de ce qui se fait à l'international est appréciée. C'est une revue assez lue à l'étranger. Les refus sont souvent motivés par un manque de références disciplinaires.

Emmanuel Lazéga indique un format d'article : présentation de la problématique / présentation du débat dans lequel celle-ci s'inscrit / présentation de la méthode et des données / analyse, interprétations, résultats.

Fonctionnement

La revue compte un comité de rédaction élargi, composé de vingt membres, choisis par cooptation. De ce comité élargi émane un comité restreint de cinq personnes, qui lisent tous les articles. Chaque article est en outre lu par deux membres du comité élargi (en fonction de leur spécialité). Parfois, le directeur de la revue relit aussi l'article. En d'autres termes, chaque article est lu par sept à huit personnes, et chaque lecteur écrit un rapport.

Les membres du comité restreint lisent ainsi quinze textes toutes les six semaines. La charge de travail est lourde, si bien que le comité restreint se renouvelle tous les deux ans. Il n'a pas le temps d'investir dans l'amélioration des articles – d'où les conseils formulés plus haut.

Le taux d'acceptation est de 15%. Il est très rare qu'on demande une troisième version. Le gros des articles est publié après une deuxième version. Pratiquement jamais du premier coup.

Comptes-rendus

Le responsable de la rubrique est actuellement Jean-Hugues Dechaux. Le comité cherche à publier davantage de comptes-rendus mais il est difficile de trouver des auteurs. Chaque compte-rendu est examiné par les membres du comité restreint.

Mise en ligne

La *Revue Française de Sociologie* est disponible sur Cairn¹⁰ et Jstor¹¹. Elle se vend très bien en France et à l'étranger, ce qui permet d'assurer le financement de la traduction du numéro annuel en anglais.

Nicolas Mariot, direction de la rédaction de *Genèses*

Présentation

Genèses est une revue pluridisciplinaire : un article doit pouvoir être lu par des chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales. La revue ne publie que des articles reposant sur enquête empirique sérieuse. Il faut la lire pour connaître la ligne éditoriale ! Tous les numéros sont structurés autour d'un dossier et de rubriques (Savoir-faire, Document, Point critique, Controverse). Un à deux articles hors dossier et rubriques sont publiés dans chaque numéro.

L'éditeur, Belin, impose un format compris entre 172 et 184 pages – ce qui contraint le format des articles. Il impose également d'anticiper sur les titres de tous les numéros à l'année, d'où des contraintes de temps.

Genèses est en ligne sur cairn, gratuitement de 2000 à 2004, payant (à l'unité ou par abonnement) ensuite, du fait d'un accord entre Belin et cairn. Nicolas Mariot se déclare d'ailleurs en faveur d'une revue entièrement électronique, en particulier pour la publication de comptes-rendus. De plus, au vu des statistiques de consultation, la mise en ligne démultiplie le lectorat et confère donc une visibilité. Il précise enfin que *Genèses* est sera bientôt disponibles sur persee¹² (années antérieures à 2000).

Fonctionnement

Chaque article est lu par trois membres du comité de rédaction. Les articles les plus pointus peuvent être relus par une personnalité extérieure.

L'anonymat est la règle : ne pas indiquer ses propres travaux en référence, indiquer son nom et ses coordonnées sur une feuille à part. Article très pointu : parfois personnalité extérieure. L'auteur reçoit une notification qui résume les trois rapports. Une deuxième version est toujours demandée avant publication (voire davantage). Quatre types d'appréciation : accepté avec demande de modification / accepté sous réserve que les modifications soient apportées / demande de modifications sans engagement de publication / refus.

Le délai moyen entre la soumission et la publication est d'un an.

Comptes-rendus

Prévenir préalablement Jean Leroy, le secrétaire de rédaction, de son souhait de rendre compte d'un ouvrage donné. La responsable de la rubrique est Sandrine Kott, qui se prononcera sur l'opportunité du compte-rendu.

Florence Maillachon, membre du comité de rédaction de *Sociétés contemporaines*

Fonctionnement de la revue

Sociétés contemporaines est une revue trimestrielle (4 numéros par an) publiée, depuis 2007 par les Presses de Sciences Po.

Elle comporte un dossier thématique, un Varia et une nouvelle rubrique : « Les sciences sociales : métier et vocation »

Une tri-direction est à la tête de la revue :

- Vincent Dubois (IEP Strasbourg)
- Michelle Ferrand (CNRS - CSU)
- Edmond Préteceille (CNRS - OSC)

¹⁰ www.cairn.info

¹¹ www.jstor.org

¹² www.persee.fr

Le comité de rédaction est composé de 8 femmes et de 12 hommes. Bien qu'une majorité de sociologues soit présente (9 membres), le comité de rédaction est pluridisciplinaire. Les disciplines représentées sont les suivantes : sciences politiques (3 membres), économie (3 membres), anthropologie, démographie, histoire, géographie, épidémiologie.

Projet intellectuel de la revue

La revue est pluridisciplinaire, pluri-thématique, pluri-théorique et pluri-méthodologique. Néanmoins deux impératifs restent à respecter : l'originalité du travail empirique et la rigueur de la démonstration. La revue a pour ligne de conduite l'aide à la publication des jeunes auteurs. Le statut des auteurs ayant publié en 2007 en est un révélateur. Parmi les 28 auteurs, sept étaient doctorants, et sept post-doctorants.

Les principales disciplines de ces auteurs sont majoritairement la sociologie et les sciences politiques. Dans une plus faible mesure, l'histoire. Viennent ensuite à part égale l'anthropologie, la démographie, l'économie, l'urbanisme.

Le travail des *referees*

Les *referees* se réunissent chaque mois. La prochaine réunion est prévue le 16 mai 2008. Ils choisissent les articles en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs connaissances.

La rédaction de comptes-rendus nécessite un lecteur principal, des lecteurs secondaires et un *referee* extérieur s'il y a litige ou si l'article est trop spécialisé. Ils coordonnent les dossiers et suivent les articles : accompagnement des auteurs, relectures diverses.

Le parcours d'un article

Les textes doivent être envoyés sous format électronique au secrétariat de la revue (Sylvie Brelaud-Theis) : societes.contemporaines@sciences-po.fr

La secrétaire informe l'ensemble du comité de rédaction et diffuse le texte. A lieu ensuite la lecture en comité de rédaction composé de trois *referees* minimum. Puis le lecteur principal synthétise les comptes-rendus et le débat et l'envoi à l'auteur.

Catégories de réponse faite aux auteurs

- 1 : Accepté tel quel
- 2 : Accepté avec petites modifications
- 3 : Accepté *sous réserve* de modifications
- 4 : Refus avec demande de 2ème version sans engagement
- 5 : Refus avec encouragement pour un nouvel article
- 6 : Refus simple
- 7 : Ne concerne pas la revue

Quand le texte est accepté (1, 2, 3), les étapes de corrections de forme de l'auteur peuvent rapidement être prises en compte. La publication peut se faire dans le numéro qui suit.

Dans le cas de demande de deuxième version (4 et 5), les auteurs doivent repasser devant le comité de rédaction qui évaluera suivant la même procédure le nouvel article.

Mise en ligne

La question de mettre *Sociétés Contemporaines* entièrement en ligne s'est posée au regard des ventes. Le site des Presses de Sciences Politiques¹³ a été choisi car les membres du comité de rédaction y avaient des liens. Le contrat établi il y a plus de dix ans avec Jstor s'est aussi soldé par un statu quo car le problème de la mise en ligne d'une revue, c'est son archivage dans le futur. Il y a donc maintien d'une version papier, sans compter la localisation du lectorat, qui se trouve parfois dans des contrées où le téléchargement est long et difficile. De plus, la revue a son propre éditeur et pour l'instant, aucune contrainte de rentabilité ne remet en cause cette décision.

Eva Lelièvre, co-rédactrice en chef de *Population*

Présentation

Population est une revue de démographie qui vient de fêter ses 60 ans. Elle est publiée intégralement en anglais et français. Il est donc possible de faire une proposition d'article dans l'une des deux langues et si l'article paraît, il sera traduit.

¹³ www.pressesdesciencespo.fr

C'est également une revue de transfert disciplinaire. Un double effort est donc demandé aux auteurs afin de rendre leurs propos accessibles au lectorat : car ce dernier ne connaît pas toujours l'environnement culturel de l'article et/ou peut avoir été formé à une discipline autre que la démographie.

La revue est disponible sur le site du Cairn (en français et en anglais), sur Persée (à partir de 1946), et sur Jstor et d'autres portails payants anglophones (Ingenta, Muse, etc.).

Fonctionnement

Il y a trois rédacteurs en chef : Michel Bozon, sociologue ; Francisco Munoz-Pérez, démographe quantitativiste ; et Eva Lelièvre elle-même, démographe avec une spécialité méthodologique.

Le comité de rédaction se compose de treize personnes. À dimension internationale et pluridisciplinaire, il se renouvelle par cooptation. Les articles sont anonymisés et envoyés pour avis à un lecteur extérieur et un membre du comité. Par ailleurs, l'ensemble des membres du comité lit tous les articles avant la réunion tous les deux mois. Les rapports sont lus collectivement et discutés. C'est une synthèse des rapports et de la discussion, que recevra l'auteur.

Il existe trois types de réponses transmises par l'un des rédacteurs en chef :

-l'acceptation sous réserve des modifications ;

-le refus avec encouragement à resoumettre (attention, si l'auteur décide de resoumettre, il repart à zéro) ;

-le refus. Ce dernier est toujours argumenté, afin d'aider l'auteur s'il désire soumettre son article à une autre revue etc.

Concernant les délais de publication, tout dépend de la rapidité des relecteurs, en particulier extérieurs. Le délai maximum pour parvenir à un premier avis, transmis à l'auteur, est de deux mois. Tout dépend ensuite de la rapidité de l'auteur pour réécrire (jusqu'à trois versions parfois). Dans le meilleur des cas, la publication a lieu dans les six mois.

Articles et comptes-rendus

Concernant le contenu des articles, Eva Lelièvre insiste sur le fait qu'un terrain qualitatif ou quantitatif peut être d'intérêt pour des articles de Méthodologie. Par exemple, sur les difficultés d'accès à certaines populations, la collecte et la méthode mise en œuvre etc.

Il y a deux sortes de productions au sein de *Population*: l'article, de 76 000 caractères au maximum ; la note de recherche, qui porte sur un objet plus restreint et dont la taille est plus réduite (32 000 caractères). Puis viennent la bibliographie critique, rubrique organisée de façon thématique (une équipe est sollicitée pour faire le tour d'un thème) ; et les recensions spontanées, qui une fois leur nombre suffisant, font l'objet d'une publication groupée.

Conseil aux auteurs

Eva Lelièvre explique en dernier lieu que s'il y a une « grosse sélection » des articles, c'est parce que 70% (de rejet) ne sont pas « examinables, convenables ». Elle rappelle qu'un chapitre de thèse ou une communication à un colloque n'ont pas la forme requise pour un article. Elle évoque aussi le problème du plan préformaté du fait de la publication en anglais ; le problème du passage en revue de littératures n'ayant rien à voir avec le thème ou encore celui d'articles avec 10 signataires. Elle invite les jeunes chercheurs à proposer car il y a au fond selon elle peu d'articles originaux.

Elle conseille également d'être concis, de se faire relire et de cerner une problématique particulière.

Michel Forsé, membre du comité de rédaction des *Archives Européennes de Sociologie* et de *L'Année Sociologique*, rédacteur en chef de *La Revue Tocqueville*

Présentation des *Archives Européennes de Sociologie*

La revue a été fondée afin de couvrir la sociologie en Europe. Elle n'a pas vocation à publier des travaux strictement empiriques. Il s'agit d'articles à caractère théorique, même s'ils s'appuient sur des données empiriques. C'est une exigence très forte du comité, qui demande vraiment à l'auteur d'apporter un élément novateur sur un auteur de sociologie lorsqu'il s'agit d'un article d'histoire de la pensée sociologique.

La publication a lieu en français, en allemand ou en anglais. Cependant, la place de l'anglais y est aujourd'hui prépondérante ; il y a ainsi peu d'articles en allemand.

L'avantage de cette publication trilingue est de pouvoir soumettre un article dans la langue de votre choix et de pouvoir être publié dans une autre langue (dans ce cas il y a une seconde évaluation linguistique).

La revue est disponible sur le site de Cambridge University Press¹⁴.

Fonctionnement

Michel Forsé explique qu'il n'y a pas de rédacteur en chef mais un ensemble de pairs, au nombre de sept.

A l'origine, la publication comportait deux numéros par an mais elle est depuis passée à trois numéros. Concernant les *referees*, cela concerne l'ensemble du comité de rédaction puisque ce dernier lit tous les articles. Les discussions sont donc intéressantes.

De plus, le délai de publication est assez rapide. Il faut savoir cependant que le comité se réunit seulement deux fois par an ; mais une fois la décision prise, la publication aura lieu un an à 18 mois plus tard au maximum.

Michel Forsé précise que les articles ne sont pas lus anonymement. Un membre du comité se charge de synthétiser les remarques du comité dans un envoi à l'auteur par courriel.

Trois types de réponses sont transmises :

- Article accepté mais avec des modifications légères ;
- Accepté avec de plus grandes modifications ;
- Refus.

Articles et comptes-rendus

La taille des articles est d'environ 70000 signes.

La rubrique de comptes-rendus d'ouvrages en français, anglais ou autre est publiée dans une des trois langues. Les comptes-rendus font l'objet d'une discussion en comité éditorial plus brève. Selon Michel Forsé, il est rare de refuser un compte-rendu mais une demande de modifications est possible. Il y a d'ailleurs peu de propositions de comptes-rendus : c'est un « travail ingrat et peu valorisé ».

Présentation de *L'année sociologique*

L'Année Sociologique a été fondée par Emile Durkheim et présidée jusqu'à peu par Raymond Boudon¹⁵. La publication a lieu deux fois par an et est disponible sur le site du Cairn.

Fonctionnement

Le comité de rédaction comporte douze membres, dont trois *referees*. Les articles sont d'ailleurs lus anonymement depuis peu.

Quatre types de réponses sont transmises : article accepté sans modifications ; accepté avec modifications mineures ; accepté avec modifications substantielles (l'article revient alors devant le comité de lecture), refus.

Il s'agit en outre de numéros thématiques, avec un maître d'œuvre en général extérieur au comité de lecture. Ce maître d'œuvre va ainsi solliciter environ huit articles sur un thème. Il est d'ailleurs prévu que le maître d'œuvre soit associé dans un futur proche à un membre du comité de rédaction.

Concernant le délai de publication, il est de 18 mois pour un article thématique. Pour les autres, c'est plus long car il reste souvent peu de place hors-thématique. D'où la mise en place d'une liste d'attente. Les délais peuvent alors atteindre quatre ou cinq ans.

L'Année sociologique avait pour tradition de publier des articles de 70 à 100 pages (dits mémoires originaux). Face au nombre total de pages imposé par numéro, la revue ne publie plus de tels mémoires. Ces interférences portent aussi sur la périodicité (multiplier le nombre de numéros) et sur la thématisation (les numéros thématiques se vendent toujours mieux).

Comptes-rendus

Il existe une rubrique de comptes-rendus, dont sont responsables deux maître d'œuvres. Ils peinent à en trouver.

¹⁴ www.cambridge.org

¹⁵ R. Boudon est devenu président d'honneur ; le Président du Comité actuel est Bernard Valade.

Présentation de *La revue Tocqueville*

La Revue Tocqueville est une revue bilingue. Selon le souhait de l'auteur, la publication peut donc se faire en français ou en anglais. Les membres du comité de rédaction veillent toutefois à garder un certain équilibre linguistique.

Il s'agit également d'une revue pluridisciplinaire, fondée sur la comparaison outre-Atlantique. Par exemple entre la France et les États-Unis ou encore l'Allemagne et le Canada etc.

Outre les articles scientifiques, des « points de vue » sont également publiés. Viennent ensuite une rubrique consacrée à la pensée de Tocqueville ou à ses traductions. La revue est disponible sur le site Tocqueville¹⁶.

Fonctionnement

Le délai de publication est rapide. L'article est envoyé par courriel à tous les membres du comité de rédaction. Il donne lieu à un compte-rendu synthétique de la secrétaire. Des modifications peuvent être demandées dans un délai rapide.

Mise en ligne

Michel Forsé remarque enfin que l'habitude de certains éditeurs de travailler avec tel portail peut parfois être un frein. Les contraintes formelles de tel portail privilégié par l'éditeur s'avèrent en effet parfois trop compliquées.

Conseil aux auteurs

Il faut continuer à publier en français, parfois dans des revues de rang B. Concernant la traduction, le problème qui se pose lorsqu'un article est déjà paru, c'est qu'il n'est normalement pas possible de le publier traduit tel quel dans une autre revue. L'éditeur a en effet le *copy right*. D'où la mise en place de stratégies de modifications parfois mineures de l'article initial.

Annie Collovald, membre du comité éditorial de *Politix. Revue des sciences sociales du politique*

Projet intellectuel de la revue et politique éditoriale vis-à-vis des jeunes auteurs

Politix se veut une revue interdisciplinaire qui fait dialoguer la science politique, l'histoire, la sociologie et l'ethnologie. Elle s'intéresse plus particulièrement à la dimension politique des phénomènes sociaux dans une perspective résolument empirique et à visée comparative. Elle entend revisiter les thèmes canoniques de la science politique, explorer de nouveaux champs de recherche et analyser une certaine « actualité » nationale ou internationale à partir de l'approche critique et empirique des sciences sociales du politique. Des numéros ont été par exemple consacrés au militantisme institutionnel, au « monde psy », au changement de régime, aux dispositifs participatifs, aux scandales, aux pèlerinages, à la pacification des violences, à la question du « genre », etc. Sans doute parce que *Politix* a été créée en 1988 par de jeunes doctorants en science politique, la politique éditoriale a toujours été de participer à la diffusion élargie de différents types de travaux universitaires faisant coexister des chercheurs reconnus avec de jeunes auteurs (doctorants présentant un aspect de leur travail de thèse ou étudiants de M2 ayant réalisé un mémoire que le directeur a estimé intéressant). La revue tient pour un de ses objectifs de contribuer à l'intégration professionnelle des jeunes voire très jeunes chercheurs et les membres du comité de rédaction réalisent un véritable accompagnement à l'écriture d'un article une fois le projet de celui-ci accepté.

Les thèmes de numéro sont la plupart du temps définis par le comité de rédaction avec le souci une fois encore de faire appel à des auteurs n'ayant pas le même statut et en croisant les perspectives (historique, nationale, internationale). Des propositions extérieures peuvent cependant être acceptées (tel a été le cas avec « la colonie rapatriée », un autre est en cours sur les conflits du travail) sur la base d'un projet de 5-6 pages présentant l'idée générale du numéro, sa position dans les débats scientifiques, 6 ou 7 articles envisagés (avec leur titre, le nom de l'auteur, un résumé du papier). La revue se réserve cependant le droit de proposer d'autres articles, d'en supprimer certains et un membre du comité de rédaction aidera à la coordination du numéro. Elle se réserve également le droit de refuser après lecture les articles qu'elle estime inaboutis. Il n'y a pas d'appels publics à contribution, les thèmes étant imaginés, discutés, remaniés au sein du comité de rédaction : la logique éditoriale veut que les 4 numéros de l'année soient préparés plus d'un an à l'avance, ce qui réduit le temps possible d'attente de réponse et contraint à boucler rapidement la liste des auteurs pressentis. Il ne faut pas oublier ici que

¹⁶ <http://americancenter.sciences-po.fr/Research/Tocqueville/htm>

Politix est une revue « artisanale », ce sont les membres du comité de rédaction qui lancent les projets, sollicitent et suivent les auteurs, réécrivent parfois des papiers et les mettent aux normes éditoriales, tout cela en étant dans le même temps, chercheurs ou enseignants-chercheurs.

A côté des articles du dossier (6 ou 7 généralement parmi lesquels on peut parfois compter des traductions), une rubrique « Varia » accueille des articles envoyés directement à la revue ou sollicités sur un sujet précis. Il en est de même pour la rubrique « notes de lecture ». Concernant cette rubrique, il vaut mieux demander auprès du secrétariat de rédaction si le livre dont on entend rendre compte intéresse la revue ou n'a pas été déjà attribué à un auteur.

Travail des referees

Ce sont les membres du comité de rédaction qui évaluent les articles proposés (2 lecteurs au moins pour chaque papier), l'idée étant que les papiers doivent pouvoir être lus et compris par des non-spécialistes et répondre à des normes sociologiques générales. Chaque évaluation varie en taille en fonction des lecteurs, mais elle précise toujours l'avis porté – sur la clarté du propos et de la problématique, l'ajustement des investigations empiriques à l'argumentation développée, la maîtrise des connaissances sur la question traitée. Si le papier est jugé publiable sous réserve de modifications, les points à reprendre sont longuement explicités. La version réécrite est évaluée à nouveau et la revue ne s'engage pas à l'accepter si elle estime qu'elle est encore inaboutie. De même, un papier d'emblée refusé peut être bien sûr retravaillé par l'auteur et soumis à nouveau à évaluation, mais c'est à l'auteur de décider et la revue ne se tient pas pour responsable de la nouvelle version. Un conseil : après 2 refus, mieux vaut prendre acte que le papier ne « cadre » pas avec les attentes de *Politix* et tenter une publication dans une autre revue.

Délai de publication

Les délais de publication sont variables, tout dépend des files d'attente dans les rubriques. Cela peut aller, une fois la note de lecture ou l'article accepté, de 6 mois à un an. Le délai est plus court concernant les articles du dossier (on fonctionne « à flux tendus »...). Les rédacteurs en chef de la revue peuvent néanmoins attester, si besoin est (notamment pour des dossiers de recrutement d'ATER ou MCF), de l'acceptation de l'article et de sa prochaine publication.

Relations avec les auteurs

Pour les articles composant les dossiers, ce sont les coordinateurs du numéro qui transmettent les évaluations et discutent avec les auteurs. Pour les « variés », ce sont les responsables de la rubrique qui envoient les 2 *referees*. 3 évaluations sont possibles : accepté d'emblée (avec de rares modifications suggérées) ; accepté sous réserve (ici des conseils sont proposés) ; refusé (les raisons du refus sont explicitées).

Qualités et caractéristiques des articles/comptes-rendus publiés

Il me semble utile de rappeler que les auteurs doivent connaître quelque peu la revue dans laquelle ils aspirent à publier : l'avoir au moins feuilletée pour se faire une idée du « style » d'articles attendus et avoir pris connaissance de ses normes éditoriales (type de présentation, taille des articles, formes des références à des articles ou ouvrages, résumés à faire, indications biographiques de l'auteur). Rien n'est plus irritant voire désagréable que de recevoir un article qui semble avoir été pensé pour une autre revue et/ou qui ignore presque tout des attentes de la revue sollicitée. De même, il est inutile de multiplier les références en longues notes de bas de page : même si c'est une des caractéristiques de *Politix* (on nous a souvent reproché cette inclination intempestive !), la maîtrise des acquis des sciences sociales doit plutôt se démontrer « en actes », dans la démonstration et l'argumentation. Les articles pour *Politix* ne doivent pas dépasser 60 à 65 000 signes, espaces et notes de bas de page compris (pas de bibliographie à l'américaine) et doivent être accompagnés de 2 résumés en français et en anglais (titre compris) ainsi que d'une courte biographie de l'auteur. Les papiers dépassant cette taille ne sont plus lus et sont renvoyés directement aux auteurs sans évaluation. Si l'on peut accepter des discussions théoriques de concepts ou d'enjeux épistémologiques (on a publié des papiers portant sur la notion de « répertoire d'action » ou de « démocratie délibérative » par exemple), on préfère plutôt des articles fondés sur des enquêtes empiriques, croisant les méthodes de différentes disciplines et situant la problématique adoptée dans les débats des sciences sociales. Les articles composant le numéro de « la colonie rapatriée » en constituent un excellent exemple.

Philippe Cibois, responsable de la revue *Socio-logos*

L'AFS, Association française de sociologie, a créé sa revue *Socio-logos* <http://socio-logos.revues.org/> après son premier Congrès en 2004 : le projet de la revue est d'être à la fois une opportunité de publication d'articles scientifiques mais aussi de textes liés à une association professionnelle : débats sur la situation de la sociologie, sur la pensée sociologique, reflets de l'activité des réseaux thématiques, mise à la disposition de tous de textes de travail.

Les articles scientifiques ne sont pas sollicités (pas de numéros thématiques), chaque article est pris en charge par le responsable éditorial associé à un membre du comité de rédaction. Deux experts extérieurs au comité de rédaction sont sollicités selon les standards internationaux des revues à comité de lecture (double aveugle : les articles sont anonymisés).

La revue est en ligne sur le portail *Revues.org*, l'accès est gratuit. Un numéro est ouvert chaque année et il se remplit au fur et à mesure que les textes sont acceptés. La proportion d'articles acceptés est environ du tiers des articles proposés mais les refus concernent surtout des "hors propos" : rapport envoyé tel quel, thèse résumée en un article, textes relevant du journalisme, données brutes non traitées. Les articles émanant de chercheurs sont rarement refusés mais des modifications sont souvent demandées. Etant une revue en ligne *Socio-logos* ne se soucie pas d'avoir peu ou beaucoup d'articles ce qui fait que ses exigences sont toujours les mêmes : les critères de sélection sont la présence d'un état de la question, d'un terrain, d'une problématique. Le délai de publication est au minimum de deux mois, au maximum de six mois.

Pour les textes de débats, actualité de réseaux thématiques, textes de travail, la procédure de sélection est interne au comité de rédaction mais ces textes ne comptent pas comme publication dans une revue à comité de lecture. Les recensions sont possibles mais ne sont jamais sollicitées : par contre, l'AFS signale tous les 15 jours par le biais de sa feuille d'info, les publications qui lui sont signalées (environ 700 depuis 2004).

Le comité de rédaction est entièrement élu par les membres de l'AFS car il est interne au Comité exécutif de l'AFS, renouvelé à chaque Congrès de l'association. Le comité de lecture n'est que la liste des experts ayant accepté d'évaluer un article dans les deux années précédentes : on y trouve aussi les membres du comité de rédaction qui ont suivi un article.

Philippe Cibois témoigne enfin qu'une revue en ligne telle *Socio-logos* reçoit peu de proposition d'articles. C'est une situation difficile car la revue est dépendante des propositions, contrairement au cas de numéros thématiques. Les auteurs préfèrent parfois se diriger vers la publication d'ouvrages, où ils se sentent moins soumis au regard critique.

La discussion se concentre sur les logiques cooptatives qui président à la constitution des comités de lecture, au choix des referees, et qui apparaissent comme des sources de la difficulté et de l'inégalité d'accès à la publication, concernant en particulier les jeunes chercheurs.

Se pose tout d'abord la question du manque de visibilité de certains appels à contributions. Il faut préciser que tous les dossiers ne font pas l'objet d'une planification préalable. Certains émergent pas réunion d'articles reçus séparément – ce qui rend difficile la publicisation d'un appel à contributions.

On peut se procurer la liste des thématiques plus ou moins prévues auprès du secrétariat de certaines revues. Certains appels sont diffusés sur des listes de diffusion ou sites thématiques. La large diffusion d'un appel à contributions alourdirait considérablement le travail de relecture et de sélections, ce qui explique pour une part qu'elle soit peu pratiquée.

Ainsi, la plupart des revues ne mettent pas les appels pour des dossiers en ligne. En effet, après discussion au sein des comités de rédaction, parti été souvent pris de confier le rôle de coordinateur du dossier à un membre du comité de rédaction. Ce côté inégalitaire est cependant limité par le fait que tout le monde peut proposer un dossier. De plus, la plupart des revues publient aussi des articles hors dossier (*varia*), lus avec autant de sérieux et de critiques.

Les membres de comités de rédaction essaient également de faire attention à ne pas faire appel à leurs réseaux interpersonnels.

En ce qui concerne les comptes-rendus, certains lecteurs, lorsqu'ils ne se sentent pas objectifs pour faire un compte-rendu, en font part.

Se pose enfin, dans un souci de démocratisation, la question de l'anonymisation systématique des articles soumis.

Certaines revues pratiquent l'anonymisation seulement en externe (pour les relecteurs extérieurs au comité), d'autres en interne et en externe. L'anonymat sert ainsi parfois à refuser des collègues. Cependant, ce n'est pas le cas de toutes car on reconnaît souvent facilement l'auteur, à l'exception de jeunes doctorants : certains intervenants estiment que cela n'aurait pas d'utilité. Au contraire, cela laisserait la possibilité d'être un peu plus indulgent s'il s'agit d'un jeune doctorant.

En conclusion, pour la plupart des chercheurs membres de comités, c'est la qualité qui compte, pas la question de la démocratisation. Ce qui peut poser un problème, comme aux Etats-Unis, dans les grandes universités qui publient davantage : leurs papiers sont-ils vraiment meilleurs ?

Annexe : fiche de présentation & d'évaluation de projet (Presses de Sciences Po)

Domaine concerné			
Directeur de domaine			
Date de présentation du projet			
Nom de l'auteur			
Titre de l'ouvrage			
Sous titre			
Discipline			
Collection			
Public concerné			
Nombre de pages		Nombre de signes	
Date de remise de manuscrit		Date de publication	
Choix de la période de parution - <i>Argumenter en faisant référence à une actualité (colloque, forum...)</i>			
Tirage envisagé	Année 1	Année 2	Année 3
Ouvrage à traduire vers le français			
S'il s'agit d'une traduction, titre original de l'ouvrage ?			
Quelles ont été les performances commerciales ?			
Le financement de la traduction est-il déjà résolu ?			
Cet ouvrage a-t-il un potentiel hors de France ?			
En anglais	En espagnol	Autre ?	
Langues envisagées pour la 1^{ère} édition	Français		
Editeurs ou contacts pressentis ou à pressentir			
L'ouvrage			
Présentation du livre en quelques lignes. <i>Mettre en avant ce qu'il apporte de nouveau dans son domaine, originalité et points forts :</i>			
Intérêt du projet ?			
Sens et intérêt de sa publication			

Socle référentiel, articulation de la démonstration, thèse et débouchés de l'ouvrage	
Thèse :	
Débouchés :	
L'auteur	
Ses domaines de compétences	
Sa bibliographie	
Centre de recherche auquel il est rattaché	
Le marché	
Univers concurrentiel : <i>quels sont les ouvrages concurrents dans ce domaine ? Différences et points de divergence (préciser nom de l'auteur, titre, éditeur, court descriptif).</i>	
Lectorat	Répondre par oui ou par non pour chaque catégorie, et apporter si possible des informations complémentaires pour mieux cerner les catégories.
Enseignants	Oui
Chercheurs	Oui
Public motivé	Oui
Grand public	Non
Marché étudiants (filières et réseaux). Lesquels ?	
Marché des prescripteurs (les filières et réseaux). Lesquels ?	
Les subventions	
Mécénats	
Partenariats (institution, média...)	
Sommaire prévisionnel	
Introduction :	
I	
II	
III...	
Liste et coordonnées des contributeurs	